

Courrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN



RÉDACTION & ADMINISTRATION: 52, Rue du Château

Signe des Temps

M. Ranc, le blacoulé du suffrage restreint l'un des apôtres du dreyfusisme dont M. Dron est un des chauds défenseurs, M. Ranc chassé du Sénat par les électeurs de la Seine, croit de nouveau opportun d'agiter le spectre clérical, il n'y a pas lieu de s'en étonner. C'est son éternelle plate-forme électorale et il la prend, pour les élections municipales, comme il l'avait déjà fait pour les élections sénatoriales. M. Dron n'en fait-il pas autant ici, lui qui voit des jésuites partout?

L'expérience a été désastreuse pour M. Ranc et elle aurait dû lui apprendre que, même à Paris, le spectre clérical est aujourd'hui un truc trop connu et qui sert depuis trop longtemps pour que le suffrage universel s'y laisse encore prendre. Les électeurs demandent maintenant autre chose à leurs élus et leur signifient nettement que l'anticléricalisme est une façon trop commode de se dispenser d'avoir un programme.

Ce qu'ils veulent aujourd'hui, c'est qu'on s'occupe enfin de leurs affaires et de leurs intérêts, au lieu de déclamer tout le temps dans le vide: ils n'ont pas peur du cléricalisme, parce qu'ils savent bien que l'esprit laïque est de taille à se défendre, et que le jour où le cléricalisme ferait mine d'empiéter sur la société civile, il mettrait tout le monde contre lui.

La seule chose qui puisse donner de la force au cléricalisme, c'est la persécution religieuse et nous reconnaissons volontiers avec M. Ranc qu'à ce point de vue la situation s'aggrave tous les jours. Mais M. Ranc n'a sans doute pas réfléchi qu'en laissant échapper cet aveu précieux, il fournissait contre sa thèse l'argument le plus accablant.

A quoi a donc servi la campagne anti-religieuse poursuivie avec tant d'acharnement par le ministère Waldeck-Rousseau, si, au lieu d'enrayer le mouvement anti-clérical, elle l'a au contraire déchaîné, et si elle a créé le danger nouveau qui fait frémir M. Ranc lui-même? Comment se fait-il que le cléricalisme soit devenu plus puissant aujourd'hui qu'il y a deux ans?

La raison en est simple et il ne faut pas la chercher bien loin. Le cléricalisme qui n'est qu'une déviation politique de l'idée religieuse est sans autorité et sans force contre les gouvernements tolérants et respectueux de l'idée religieuse, parce que les catholiques, ne se sentant pas inquiétés dans leur conscience, n'éprouvent aucun besoin de marcher

à la bataille et de mêler la politique à la religion; mais, dès qu'ils se trouvent en face d'un gouvernement comme celui-ci qui semble mettre son amour-propre à heurter en tout le sentiment religieux, qui invente chaque jour une loi nouvelle pour donner des gages à la coterie sectaire qui le domine, la colère les envahit, et le cléricalisme n'a plus qu'à souffler sur les passions religieuses qui dorment au fond des âmes pour faire éclater l'incendie.

Voilà où nous a conduit en moins d'une année la politique de provocation religieuse dont M. Waldeck-Rousseau se fait gloire. Bien loin de tuer le cléricalisme, elle l'alimente; elle met du côté des cléricaux des gens qui ne sont rien moins que cléricaux, mais qui sont révoltés de ce qu'ils voient. Faut-il rappeler ce cri échappé à un libre-penseur au sujet de nos gouvernants, et qui faisait il y a quelques jours le tour de la presse: Ils en feront tant qu'ils finiront par me faire aller à la messe.

Si c'est là ce que veut M. Ranc, il a raison de féliciter M. Waldeck-Rousseau, qui le sert à souhait. Le vrai clérical, c'est lui.

X.X.X.

ECHOS & NOUVELLES

Lundi matin sont arrivés à Avril, localité frontière de la Meurthe-et-Moselle, en armes et uniforme, deux déserteurs allemands de la garnison de Thionville.

L'odyssée du premier est assez curieuse. Incorporé en 1891 au 8^e d'artillerie à Thionville, il déserta, fit successivement deux congés de cinq et trois ans dans la légion étrangère, fut décoré des médailles du Tonkin, coloniale, Dahomey et Dragon de l'Annam, puis ses huit ans expirés, partit pour Cologne revoir ses parents, mais, à la descente du train il fut arrêté, condamné à sept mois de détention et réintégré à son corps le 12 février dernier. C'est alors qu'il déserta pour la seconde fois, accompagné d'un jeune soldat du 135^e régiment d'infanterie, de la même ville.

Les deux soldats sont partis dans la matinée pour Briey, puis ont été dirigés sur Verdun, où ils vont contracter un nouvel engagement.

Les agents cyclistes à Paris. Sans doute, vous vous demandiez ce qu'un agent cycliste pouvait bien faire de sa machine pendant qu'il opérât une arrestation?

C'est ce que le préfet de police a fini par se demander aussi et, pour trancher la cruelle énigme, il vient de décider que les agents cyclistes, comme des canards, iraient par deux afin que lorsque, l'un des deux « opère », l'autre puisse garder sa bicyclette.

Et ça peut se chanter: Quand les agents s'en vont par deux, L'un est là pour garder les pneus, etc.

**

Alors que l'Exposition de 1900 vient d'ouvrir ses portes, sait-on que c'est à M. Buffet, ministre du commerce et de l'agriculture en 1848, que l'on doit l'idée de l'organisation d'expositions internationales? Jusqu'alors, les Expositions avaient été purement nationales.

L'idée de M. Buffet ne fut pas exécutée tout de suite en France, et les anglais s'en emparèrent. Ils organisèrent en 1851, à Londres, une Exposition internationale, où se trouvèrent réunis 18.000 exposants.

La première Exposition internationale, en France, s'ouvrit en 1855 avec 23.954 exposants elle attira 5.160.000 visiteurs. Cette Exposition reçut la visite de la reine Victoria et du Prince Consort — de Victor-Emmanuel, roi Sardaigne.

En 1867, Paris vit l'Empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, le Sultan, les rois de Prusse de Suède, des Belges, du Portugal, le prince de Galles; en 1878, on vit à Paris le prince de Galles; le roi don François d'Assises, le roi de Danemark, le duc d'Aoste, le prince Henri des Pays-Bas; en 1889, on put rencontrer dans les rues de notre capitale, le Shah de Perse, les fils du Bey de Tunis et le roi Dinah Salifou.

Quels seront les souverains qui viendront à Paris en 1900? On le saura bientôt.

**

Entendu dans un car électrique vers sept heures du soir, entre la gare des Francs et la Grand-Place:

Un voyageur monte précipitamment dans la voiture et cherche vainement une place. Le contrôleur pour calmer l'énerverment du voyageur obligé de rester debout, lui-dit:

— C'est fâcheux, vous n'avez pas de quoi vous asseoir!

— Si fait, réplique le monsieur furieux, j'ai bien de quoi, mais je ne sais pas où le mettre.

**

Un pauvre diable se promenait par un froid piquant avec un paletot d'étoffe très légère, orné de deux énormes trous, l'un à gauche, l'autre à droite.

— Mais tu dois geler? lui dit un camarade.

— Non, pas trop, répondit gaiement le malheureux; je ne sens même pas le froid: il entre par un côté et il sort par l'autre.

A PROPOS

DE LA

PÉRIODE ÉLECTORALE

La période électorale est à l'agonie, n'ayant plus que quelques heures à vivre: alors que dans la France entière les candidats font appel à la confiance de leurs électeurs par voie d'affiches, à Tourcoing, aucun n'a encore profité de la faveur que lui confère la loi de s'adresser à ses concitoyens... sur papier non timbré. Ça viendra bientôt.

La circulaire adressée aux électeurs municipaux par l'Alliance des Républicains progressistes au sujet des élections, a fortement ému les ministériels, qui s'efforcent, plus ou moins adroitement, — plutôt moins que plus, — d'en diminuer la portée.

Tout d'abord, — et le mot d'ordre est comiquement visible, — radicaux et socialistes feignent d'ignorer l'existence du groupe politique auteur du document. « Aviez-vous jamais, demande M. Paul Degouy, entendu parler d'une association politique composée de sénateurs et de députés ayant pour titre: l'Alliance des Républicains progressistes? »

Et c'est aussi la question que pose M. Viviani, qui, avec une naïveté feinte, prétend que « les sénateurs et députés qui composent l'alliance progressiste, comme il est dit en tête du factum, n'ont oublié qu'un détail: c'est de se faire connaître. »

L'artifice, que ces messieurs nous permettent de leur faire observer, est véritablement un peu gros, et il est probable que leurs lecteurs ont meilleure mémoire qu'eux. Ils se rappellent, en effet, ces lecteurs, que les journaux radicaux et socialistes menèrent grand tapage, le 28 Décembre dernier et jours suivants, au sujet du manifeste adressé aux électeurs sénatoriaux par cette même Alliance des Républicains progressistes si bizarrement inconnue aujourd'hui.

Hé, quoi? messieurs, avez-vous donc oublié vos belles indignations de fin d'année et auriez-vous perdu tout souvenir de ce manifeste dont la publication, à la veille même des élections sénatoriales, — souffrez que nous vous le rappelions, — ne fut pas sans résultat. Interrogez sur ce point tels de vos amis qui se virent cruellement fermer les portes du Luxembourg, et sur la défaite desquels vous répandîtes tant de larmes amères.

Un autre ministériel, M. Barbezieux, fait gravement la leçon aux membres de l'Alliance progressiste, et leur reproche d'« inciter les conseils municipaux à faire de la politique, c'est-à-dire à sortir de leurs attributions constitutionnelles, pour prendre part aux stériles querelles des partis. »

Nous connaissons l'antienne, et nous l'attendions, c'est celle qu'on nous sert quelquefois avec le même empressement, quand il s'agit des conseils généraux, lesquels, également, devraient, — quand le contraire devient gênant, — ne pas savoir ce que c'est que la politique.

Malheureusement, pour nos bons apôtres, la circulaire des républicains progressistes a répondu par avance à leur amusante prétention. Elle rappelle qu'en dehors de leur caractère local, les élections municipales présentent cette année, un caractère politique incontestable qui tient à la fois aux attributions des conseils municipaux et aux circonstances que nous traversons en ce moment. Or, l'un des mandats des assemblées municipales consiste dans le choix des délégués chargés de procéder à l'élection des sénateurs; leur rôle dans l'orientation de la politique du pays est donc considérable, et c'est, par conséquent, nier l'évidence que de prétendre que les élections municipales n'ont qu'un caractère strictement communal.

Les électeurs ont donc le droit, disons plus, le devoir, de se préoccuper de l'opinion politique des hommes qui érigent le mandat municipal.

Et ils doivent repousser impitoyablement tous ceux qui, par ambition et pour favoriser leurs combinaisons et leurs calculs, font alliance avec les pires révolutionnaires, comme a déclaré vouloir le faire à Tourcoing, M. Dron, qui devient de ce fait le plus vil des politiciens.

B...

To. 12718

